

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

Huitième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable

Bangkok, 23-26 mars 2021

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

**Perspectives régionales sur l'accélération des progrès
dans le contexte du Programme de développement
durable à l'horizon 2030****Reprise durable et résiliente après la pandémie de maladie
à coronavirus en Asie et dans le Pacifique****Note du secrétariat***Résumé*

On trouvera dans le présent document un examen des répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur les progrès accomplis en matière de développement durable, ainsi qu'un aperçu des enseignements tirés des principales politiques visant à réduire le risque d'aggravation des vulnérabilités préexistantes et à prévenir ainsi l'augmentation des disparités au sein des pays et entre eux. On y trouvera également une analyse des principaux aspects de la transition numérique, en particulier dans les domaines de la gouvernance, des soins de santé et des finances, qui peuvent contribuer à une reprise et une résilience inclusives. Enfin, l'accent est mis sur la nécessité d'une nouvelle forme de coopération régionale, respectant le principe fondamental de ne laisser aucun pays de côté et mettant particulièrement l'accent sur le passage des économies au numérique, afin de construire une région Asie-Pacifique inclusive après la crise de la COVID-19.

Les États membres, les principaux groupes et les autres parties prenantes sont invités à examiner le document en vue d'échanger leurs points de vue et leurs meilleures pratiques pour ce qui est de reconstruire en mieux grâce à la coopération régionale, afin d'éviter les disparités d'un pays à l'autre à l'ère de l'après-COVID-19, et à examiner les possibilités de coopération régionale à l'appui des mesures prises à cet égard, dans l'optique de ne laisser aucun pays de côté.

* ESCAP/RFSD/2021/L.1.

I. Introduction

1. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) fait payer un lourd tribut humanitaire et économique aux pays en développement et menace de mettre un coup d'arrêt aux progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. En plus de déclencher une crise sanitaire sans précédent, la pandémie a provoqué la pire récession depuis la Grande Dépression des années 1930, laquelle s'est avérée bien pire que la crise financière mondiale de 2007-2009, dans la mesure où les activités économiques ont été interrompues et où l'isolement physique et d'autres mesures ont été imposés pour contenir la propagation du virus. Les États membres tributaires du tourisme, des envois de fonds et des exportations, et en particulier ceux qui participent aux chaînes de valeur mondiales pour leur croissance, connaissent des bouleversements particulièrement importants. Ils doivent également faire face à des défis supplémentaires, tels que l'inversion sans précédent des flux de capitaux, qui a eu des effets néfastes sur une croissance déjà faible et sur des niveaux d'endettement extérieur déjà élevés avant la pandémie.

2. Plusieurs États membres doivent faire face à la crise de la COVID-19 et à des catastrophes climatiques de grande ampleur (inondations, cyclones, épisodes de sécheresse et de chaleur extrême), qui se renforcent mutuellement. On estime qu'en 2020, environ 51,6 millions de personnes seront doublement touchées par la pandémie et les catastrophes d'origine climatique dans le monde, dont 80 % dans la région Asie-Pacifique. Les risques climatiques continuent d'être un important facteur multiplicateur de risques en Asie et dans le Pacifique, alors que la région s'efforce de parvenir à un développement durable et de renforcer sa résilience aux chocs futurs.

3. La pandémie a touché tous les pays, mais les gouvernements n'ont pas tous les mêmes capacités à faire face aux chocs, en particulier lorsque ceux-ci frappent simultanément. Par conséquent, dans le cadre des efforts de reprise, il existe un réel danger de disparités croissantes sur le plan du progrès socioéconomique non seulement entre les communautés vulnérables et le reste de la population au sein des pays mais aussi d'un pays à l'autre. De telles disparités mettraient en péril les réalisations des dernières décennies.

4. Parmi les nombreux outils et modalités adoptés pour faire face à la pandémie, les technologies numériques, notamment les technologies de l'information et de la communication (TIC), ont joué un rôle essentiel. Des technologies numériques ont rapidement été mises en place pour la recherche des « cas contacts » et la dispense de traitements. Elles ont permis d'améliorer les communications, la coordination et la fourniture de services essentiels, notamment le versement d'aides publiques aux personnes vulnérables et aux petites entreprises. La pandémie de COVID-19 a donné un nouvel élan à la gouvernance électronique et à l'apprentissage à distance. Les services financiers numériques tels que les paiements, le crédit, l'assurance et les envois de fonds ont connu une croissance exponentielle, car la distanciation physique favorise ces activités en ligne, offrant à certaines entreprises des possibilités de survivre et même de prospérer.

5. Les technologies numériques se sont avérées utiles en ce qui concerne la préparation aux pandémies et la prise de mesures pour y faire face, mais elles peuvent également être utiles pour renforcer la résilience aux chocs futurs. Il sera déterminant de promouvoir l'examen des possibilités de recours aux techniques numériques pour créer des sociétés plus solides et plus résilientes et atteindre les objectifs de développement durable. Toutefois, les conséquences de la fracture numérique ont été mises en évidence, eu égard au fait que des milliards de personnes dans la région, qui avaient un accès limité aux technologies

numériques, n'ont pas pu recevoir l'assistance, les informations et les services vitaux au moment où elles en avaient le plus besoin. Par exemple, lorsque la politique d'enseignement à distance a été adoptée pendant la première vague de la pandémie, les pays et les groupes de population n'en ont pas tous bénéficié de manière uniforme. L'impossibilité pour certains d'assumer le coût du service Internet et d'utiliser les services numériques faute de compétences en la matière sont des obstacles majeurs au fait de saisir les possibilités offertes et à la résilience. Plus de la moitié des 4,3 milliards d'habitants de la région étant sans connexion et n'ayant pas accès aux innovations numériques telles que l'apprentissage à distance, la fracture numérique pourrait creuser davantage le fossé dans le domaine de l'égalité des chances pendant la pandémie et rendre les sociétés plus vulnérables par la suite.

6. Le présent document met l'accent sur des questions essentielles pour que la coopération régionale permette une aide et une reprise inclusives au niveau national et renforce la résilience de la région. Les États membres doivent collaborer pour améliorer les capacités de gouvernance dans le contexte de la numérisation, en particulier dans le domaine financier, et prendre en compte les répercussions sociétales, éthiques, juridiques et économiques des technologies numériques afin d'en optimiser les bienfaits et d'éviter autant que possible de créer d'autres disparités. Le document se fonde pour cela sur les conclusions du rapport du Partenariat pour les objectifs de développement durable (à paraître en 2021), établi conjointement par la CESAP, la Banque asiatique de développement (BAsD) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

7. Le Forum Asie-Pacifique pour le développement durable est une plateforme intergouvernementale unique et inclusive qui permet de partager les connaissances, l'expertise et les ressources afin de faire en sorte que la reprise après la pandémie soit conforme au principe fondamental de ne laisser personne de côté, comme le préconise le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

II. Recul du développement de la région Asie-Pacifique dû à la pandémie

A. Aggravation des vulnérabilités préexistantes

8. D'après la publication des Nations Unies intitulée *Asia and the Pacific SDG Progress Report 2020*, même avant la pandémie actuelle, il restait encore à de nombreux États membres beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre les objectifs de développement durable. Certaines des vulnérabilités qui existaient avant la pandémie risquent de s'aggraver, à moins que les plans d'aide et de relance ne soient conçus pour les combattre de front.

1. Vulnérabilités économiques

9. La croissance économique de la région Asie-Pacifique avait déjà ralenti ces dernières années, progressant à un rythme plus modéré que par le passé. Les économies de la région, axées sur l'exportation, ont dû faire face à une forte volatilité des taux de change, des flux de capitaux et des prix des matières premières, dans un contexte de faiblesse de la demande extérieure. Il importe de noter que les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement de la région ne sont toujours pas parvenus à mener à bien la transformation structurelle souhaitée ; leur croissance ne s'est pas accompagnée de création d'emplois et leurs secteurs informels restent importants, occupant jusqu'à 87 % des personnes en activité.

10. Selon les estimations, 233 millions de personnes dans la région Asie-Pacifique vivaient en dessous du seuil de pauvreté extrême, tel que défini par la Banque mondiale, et gagneraient moins de 1,90 dollar par jour. Un milliard de personnes, soit 22 % de la population de la région, vivaient en dessous du seuil international de pauvreté des pays à revenu intermédiaire inférieur, tel que défini par la Banque mondiale, et gagneraient moins de 3,20 dollars par jour. La situation est beaucoup plus sombre encore lorsque l'on tient compte d'indicateurs de pauvreté multidimensionnelle.

2. Vulnérabilités sociales

11. La hausse des inégalités de revenus, qui constituait déjà un des principaux problèmes de la région avant la pandémie, s'est aggravée. De fait, selon la publication des Nations Unies intitulée *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2020: Towards Sustainable Economies*, les personnes dont la tranche de revenu se situe dans le décile supérieur dans la région possèdent près de la moitié de la totalité des revenus, contre 12 à 15 % pour celles dont la tranche de revenu se situe dans le cinquantième centile inférieur. En outre, la hausse des inégalités en Asie et dans le Pacifique est plus importante que dans d'autres régions, et le niveau des inégalités est supérieur à la moyenne mondiale. La hausse des inégalités est encore plus frappante lorsqu'on la pondère en fonction de la population, eu égard au fait que ces inégalités sont plus criantes dans les pays les plus peuplés d'Asie. La région a également connu un recul de l'égalité des chances en matière d'accès, notamment, à l'éducation, aux soins de santé, à la protection sociale, aux services financiers et aux services numériques.

12. En outre, les systèmes de protection sociale de la plupart des pays de la région sont inadéquats, comme le souligne la publication des Nations Unies, (2021), intitulée *The Protection We Want: Social Outlook for Asia and the Pacific* (La protection que nous voulons : perspectives sociales pour l'Asie et le Pacifique). Plus de la moitié de la population de cette région ne bénéficie pas de la moindre protection sociale. À environ 7 % du produit intérieur brut (PIB), les dépenses sociales publiques de la région Asie-Pacifique ne représentent qu'un tiers environ de la moyenne de celles des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui est de 20 %. Si l'on exclut les dépenses de santé, de nombreux États membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) consacrent moins de 2 % de leur PIB à la protection sociale, alors que la moyenne mondiale est de 11 %. Dans la plupart des États membres, la protection sociale est fragmentée et ne couvre que les travailleurs du secteur formel. Par conséquent, un grand nombre de personnes de la région sont vulnérables aux aléas susceptibles de compromettre leur bien-être, tels que la pauvreté, la maladie, le handicap et le chômage.

13. Le faible taux d'activité des femmes accentue encore les insuffisances de la couverture sociale. Le taux d'activité des femmes de 25 ans et plus dans la région Asie-Pacifique est de 50 %, contre 84 % pour les hommes du même groupe d'âge. Les travailleurs du secteur de la santé, qui sont davantage exposés à la pandémie, sont en majorité des femmes. Ces dernières sont plus susceptibles que les hommes d'être en charge d'activités de soins non rémunérées. Alors que les pays de la région Asie-Pacifique connaissent une transformation numérique rapide, à la fin de 2019, les femmes étaient toujours à la traîne par rapport aux hommes pour ce qui est de l'utilisation d'Internet. En outre, compte tenu du degré d'informalité relativement élevé des entreprises détenues par des femmes, leur accès aux mécanismes de relance et d'appui du secteur public est souvent limité. Par ailleurs, les femmes chefs d'entreprise ont généralement moins de connaissances sur le plan financier et bénéficient d'un moindre niveau de garantie, ce qui nuit également à leur accès aux services financiers formels.

14. Malgré d'importants progrès dans ce domaine, c'est dans la région que les disparités en matière d'accès aux services financiers sont les plus grandes (cible 8.10 des objectifs de développement durable). L'écart notable entre le pourcentage d'adultes disposant d'un compte bancaire chez les 60 % les plus riches et les 40 % les moins riches, comme c'est le cas en République démocratique populaire lao et aux Philippines, en atteste particulièrement. Alors que le Japon et la République de Corée comptent plus de 200 distributeurs automatiques de billets pour 100 000 adultes (par rapport à une moyenne mondiale d'environ 50), des pays comme le Myanmar sont à la traîne, avec seulement 2 distributeurs pour 100 000 adultes. L'examen d'autres indicateurs de l'inclusion financière, tels que les comptes bancaires, donne des résultats comparables. En outre, on évalue le déficit de financement des microentreprises et des petites et moyennes entreprises du secteur formel dans les pays en développement à 5 200 milliards de dollars, et celui de ces mêmes entreprises dirigées ou détenues par des femmes à environ 1 700 milliards de dollars¹. Du fait d'obstacles économiques et socioculturels, les entreprises détenues par des femmes ne représentent que 23 % des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, pourtant, le déficit de financement de ces entreprises s'élève à 32 %.

15. Bien que le nombre d'utilisateurs d'Internet dans la région ait augmenté, des millions de personnes n'ont toujours pas accès aux infrastructures nécessaires. Une grande partie de la population n'a pas non plus les connaissances requises en informatique pour leur permettre de participer à une société de plus en plus numérique et d'en tirer profit (cible 4.4 des objectifs de développement durable). Dans plus de 70 % des pays de l'Asie et du Pacifique pour lesquels on dispose de données, un jeune et un adulte sur trois ne maîtrisent pas les rudiments des techniques de création d'un exposé électronique ou d'un tableur, par exemple. Environ 300 millions des habitants de l'Asie du Sud et de l'Est et du Pacifique ne sont pas desservis par un réseau mobile.

3. Vulnérabilités environnementales

16. La région Asie-Pacifique est la région du monde la plus exposée aux catastrophes, 5 des 10 pays les plus vulnérables aux changements climatiques y étant situés. Depuis 1970, plus de 2 millions de personnes, soit 43 000 personnes par an en moyenne, ont perdu la vie dans des catastrophes naturelles, période au cours laquelle la région a connu certaines des pires catastrophes naturelles au monde, notamment de fréquents tremblements de terre, des cyclones, des inondations, des épisodes de sécheresse et des éruptions volcaniques. Selon la publication des Nations Unies intitulée *Asia-Pacific Disaster Report 2019: The Disaster Riskscape across Asia-Pacific – Pathways for Resilience, Inclusion and Empowerment*, les pertes économiques potentielles liées aux catastrophes et au climat sont estimées à 675 milliards de dollars par an en moyenne, les risques climatiques représentant environ 85 % de ce chiffre. Plus précisément, l'extrême vulnérabilité à la sécheresse de plusieurs pays les moins avancés contribue de manière significative au panorama des risques de la région.

17. C'est également dans la région Asie-Pacifique que se trouvent 97 des 100 villes les plus polluées au monde. Environ 4 milliards de personnes, soit 92 % de la population de la région, sont exposées à des niveaux de pollution atmosphérique qui présentent un risque important pour leur santé, et 2,3 milliards de personnes sont exposées à des niveaux de pollution atmosphérique plusieurs fois supérieurs au niveau fixé par l'Organisation

¹ Miriam Bruhn *et al.*, « MSME finance gap: assessment of the shortfalls and opportunities in financing micro, small and medium enterprises in emerging markets », (Washington, D.C., Banque mondiale, 2017).

mondiale de la Santé (OMS) dans sa directive pour un air pur. En 2015, 35 % des décès dans le monde dus à la pollution de l'air extérieur se sont produits en Asie de l'Est et dans le Pacifique et 33 % en Asie du Sud. Selon la publication des Nations Unies (2020) intitulée *Changing Sails: Accelerating Regional Actions for Sustainable Oceans in Asia and the Pacific*, la pollution marine par les plastiques est devenue un problème pressant pour l'Asie et le Pacifique, la région étant au cœur de la crise mondiale des plastiques marins.

18. Comme souligné dans la publication des Nations Unies intitulée *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2020: Towards Sustainable Economies*, le modèle de croissance à forte intensité de ressources adopté par la région a entraîné une augmentation concomitante des émissions de gaz à effet de serre. La région est le plus grand émetteur de dioxyde de carbone au monde ; en 2019, selon les données de la Banque mondiale, elle a émis 17,27 milliards de tonnes de dioxyde de carbone, même si les plus grands émetteurs de dioxyde de carbone par habitant (à l'exception de l'Australie) sont situés en dehors de la région.

19. La région est également très vulnérable à la perte de biodiversité, à la déforestation et à la dégradation de l'environnement, qui facilitent toutes l'émergence de pandémies telles que la COVID-19. Plus de 40 % des récifs coralliens et 60 % des mangroves côtières ont déjà été perdus. De plus, en 2020, la région Asie-Pacifique était celle qui comptait le plus grand nombre d'espèces menacées au monde. La dégradation des forêts et le déclin de la santé et de la vitalité restent des problèmes majeurs en Asie et dans le Pacifique ; de 2000 à 2015, 10,6 % de la perte totale de forêts naturelles dans le monde étaient imputables à la région. Les écosystèmes d'eau douce de la région sont menacés par la pollution et la surexploitation pour l'approvisionnement en eau potable, la production d'énergie et l'irrigation. L'appauvrissement continu de la biodiversité et des écosystèmes menace directement et indirectement notre santé et notre bien-être.

20. Les vulnérabilités environnementales accentuent les répercussions sanitaires et socioéconomiques de la pandémie. Par exemple, les infections à la COVID-19 peuvent être plus compliquées et se révéler mortelles en présence de comorbidités, en particulier les maladies respiratoires causées par la pollution de l'air. Cependant, les nombreux problèmes que posent la COVID-19 démontrent que le fait qu'un ou deux organismes publics se concentrent étroitement sur un petit ensemble de risques ne suffit pas à prévenir les risques de catastrophe complexes ni même à y faire face.

B. Fragilisation des progrès accomplis dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

21. Même avant la pandémie de COVID-19, la région Asie-Pacifique devait accélérer les mesures aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable, et la pandémie a certainement constitué un revers à cet égard, notamment dans les domaines de la pauvreté, du travail décent, de l'éducation, de la santé et de l'égalité des sexes. La pandémie menace également de saper le principe fondamental de ne laisser personne de côté, car elle accentue les disparités préexistantes.

1. Incidences économiques

22. Au début de 2020, la Banque asiatique de développement a estimé que la pandémie pourrait se solder par une perte de 16 à 43 milliards de dollars dans les pays asiatiques en développement, exception faite de la Chine. Si la pandémie avait été contenue en 6 mois, les pertes subies en Asie et dans le Pacifique

auraient atteint jusqu'à 2 500 milliards de dollars (soit 9,3 % du PIB de la région), ce qui aurait représenté plus d'un tiers des pertes mondiales prévues. Or, la pandémie fait rage encore aujourd'hui. Le pourcentage des pertes d'emplois dans la région est démesuré, puisqu'il représente 70 % des pertes mondiales estimées dans l'analyse. En conséquence, la croissance économique des pays asiatiques en développement en 2020 pourrait atteindre son point le plus bas depuis 1961, anéantissant la confiance que les spécialistes avaient antérieurement dans une reprise dont la courbe serait en forme de V.

23. La contraction des économies, les pertes d'emplois et la diminution des revenus des ménages sont susceptibles d'accentuer les niveaux de pauvreté. On estime qu'une contraction économique de 5 % ferait passer 93 millions de personnes sous le seuil de pauvreté international de 3,20 dollars par jour pour les pays à revenu intermédiaire inférieur. Dans un scénario plus extrême, une contraction économique de 20 % pourrait faire augmenter de quelque 414 millions le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté dans la région Asie-Pacifique, mettant ainsi à mal les progrès accomplis par la région dans le cadre des objectifs de développement durable n° 1 (Pas de pauvreté) et n° 2 (Faim zéro).

24. En 2020, la pandémie de COVID-19 devrait entraîner un fort recul du développement humain, une première depuis 1990. L'augmentation connexe des situations de dénuement pourrait ramener aux niveaux de pauvreté d'il y a 9 ans en arrière, et 490 millions de personnes supplémentaires dans le monde tomberaient dans une pauvreté multidimensionnelle. Étant donné qu'environ la moitié des 1,2 milliard de pauvres multidimensionnels vivent actuellement en Asie et dans le Pacifique, on estime que la région comptera environ 245 millions de nouveaux pauvres multidimensionnels.

2. Incidences sociales

25. Les personnes en situation de vulnérabilité, telles que les femmes, les personnes âgées, les enfants, les personnes handicapées et les migrants, sont parmi les plus touchées par la pandémie. Dans plusieurs pays d'Asie, la majorité des personnes âgées ont fait savoir qu'elles s'inquiétaient de la perte de leurs revenus. Les personnes handicapées ont dû faire face à des services réduits et à des dépenses accrues. Selon Vision du monde international, les enfants de la région sont davantage exposés à la malnutrition, à la mendicité forcée et à de moindres possibilités d'éducation, ce qui réduit leurs chances d'avoir un avenir. D'après la publication des Nations Unies intitulée *Asia-Pacific Migration Report 2020: Assessing Implementation of the Global Compact for Migration*, les travailleurs migrants de la région sont beaucoup plus touchés par l'exclusion des filets de protection sociale, notamment des services de santé, et de la fermeture des frontières et des mesures de confinement, ce qui rend nombre d'entre eux vulnérables à l'exploitation et aux pratiques abusives.

26. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a constaté que 84 % des femmes de la région qui avaient perdu leur emploi pendant la pandémie ne percevaient pas d'allocations de chômage ni d'aide gouvernementale. Les femmes et les filles étaient davantage victimes de violences domestiques et davantage exposées à la traite. La crise a également affecté de manière disproportionnée la santé mentale et psychique des femmes, puisque leurs activités de soins non rémunérées et de travail domestique dont elles sont davantage chargées ont augmenté du fait de la COVID-19. En outre, les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes des interruptions de programmes d'enseignement dues à la fermeture des établissements scolaires. Entre-temps, des dizaines de milliers de filles ont été soumises à des mariages précoces et forcés depuis le début de la pandémie.

3. Incidences environnementales

27. Dans la phase initiale de la pandémie, on a pu constater une réduction temporaire de la pression environnementale, due essentiellement aux mesures de confinement et à la baisse de la consommation d'énergie, de l'utilisation des transports et de l'activité manufacturière, qui y est associée. Toutefois, ces gains de courte durée ne se sont pas traduits par une modification des schémas ou des modes de développement. La baisse des niveaux de pollution atmosphérique et des émissions de gaz à effet de serre n'a pas été la même d'un bout à l'autre de la région, et les niveaux ont depuis lors considérablement remonté. Parallèlement, la reprise économique sur laquelle se sont en priorité focalisés les gouvernements s'est faite au détriment de l'environnement, l'application des règles et réglementations environnementales ayant été assouplie et les ressources financières ayant été détournées de la protection de l'environnement. Les efforts mondiaux et régionaux visant à accélérer l'action en matière de conservation de la biodiversité et de lutte contre les changements climatiques ont été reportés ou se sont vu accorder une moindre priorité. En outre, on a constaté une augmentation de la pollution par les plastiques et les déchets médicaux, la COVID-19 ayant entraîné une utilisation accrue des masques de protection, des gants et des récipients en plastique à usage unique, qui se retrouvent en grand nombre dans les rivières et les océans et mettent en péril la vie marine.

28. La pandémie a également mis en évidence les fragilités, les inégalités et les risques sous-jacents des systèmes alimentaires. Les restrictions à la circulation des personnes et des biens dans le monde entier mettent les chaînes d'approvisionnement locales, régionales et mondiales sous tension extrême et mettent à l'épreuve la résilience des systèmes alimentaires. Près d'un demi-milliard de personnes en Asie et dans le Pacifique souffrent en permanence de faim et de malnutrition et sont donc particulièrement vulnérables aux effets de la pandémie. La situation précaire des travailleurs du secteur alimentaire et des ouvriers agricoles est aussi apparue au grand jour, ces derniers ayant continué à travailler dans toute la région pour assurer l'approvisionnement alimentaire malgré les risques graves pour leur propre santé.

III. Prévention, dans le cadre des mesures de relance, de l'augmentation de la polarisation et des inégalités

A. Importance de la conception dans le cadre des plans d'aide et de relance

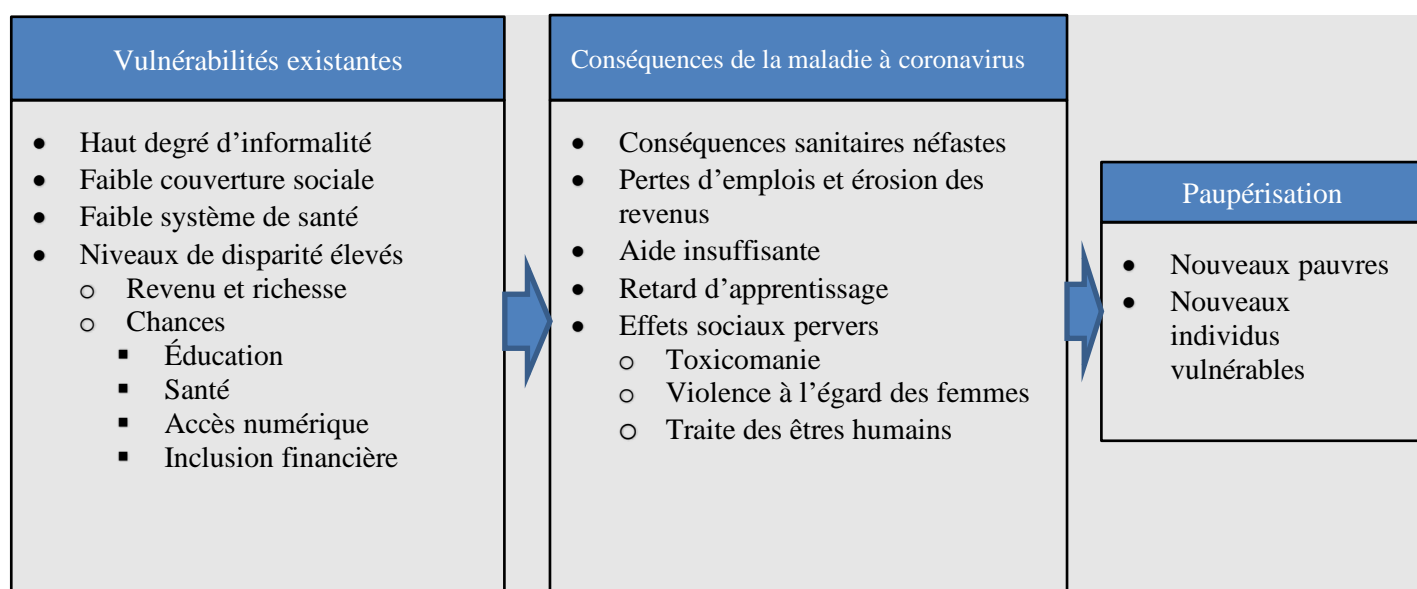
29. De nombreux gouvernements de la région Asie-Pacifique ont mis en œuvre d'importantes mesures budgétaires et financières pour atténuer les effets de la pandémie. Parmi ces mesures, on citera les transferts de fonds aux ménages, l'extension des prestations du dispositif de protection sociale, le soutien aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises, le report temporaire des délais de paiement des impôts et l'augmentation des garanties de crédit et des prêts aux entreprises. Toutefois, leur impact a varié en fonction de la couverture préexistante des dispositifs de protection sociale, des possibilités budgétaires et du degré d'informalité et de numérisation.

30. Les premiers plans de relance étaient fondés sur l'hypothèse que les chocs pandémiques seraient de courte durée et facilement réversibles. Ils ne faisaient aucune distinction entre les mesures d'aide immédiate et les mesures de reprise économique, et ne tenaient pas compte de l'importance des faiblesses structurelles des économies et des systèmes sociaux qui avaient déjà atteint leur seuil critique avant l'apparition de la crise sanitaire. Au fil des vagues successives de la pandémie, la plupart des plans d'aide et de relance ont été jugés

insuffisants en ce qui concerne l'assistance aux plus vulnérables et aux plus nécessiteux. Il est donc possible que les inégalités antérieures à la pandémie de COVID-19 se soient aggravées.

31. Il est par conséquent essentiel de concevoir des politiques appropriées pour que les vulnérabilités préexistantes ne s'aggravent pas. L'absence de mesures d'aide et de relance inclusives et en faveur des pauvres aura pour conséquences fâcheuses d'augmenter la paupérisation (c'est-à-dire la pauvreté), comme le montre la figure I, et la polarisation (c'est-à-dire l'exclusion), comme le montre la figure II, ce qui se soldera par une reprise dont la courbe sera en forme de K, comme cela se produit lorsque différentes parties de l'économie se redressent à des rythmes, des moments ou des degrés différents.

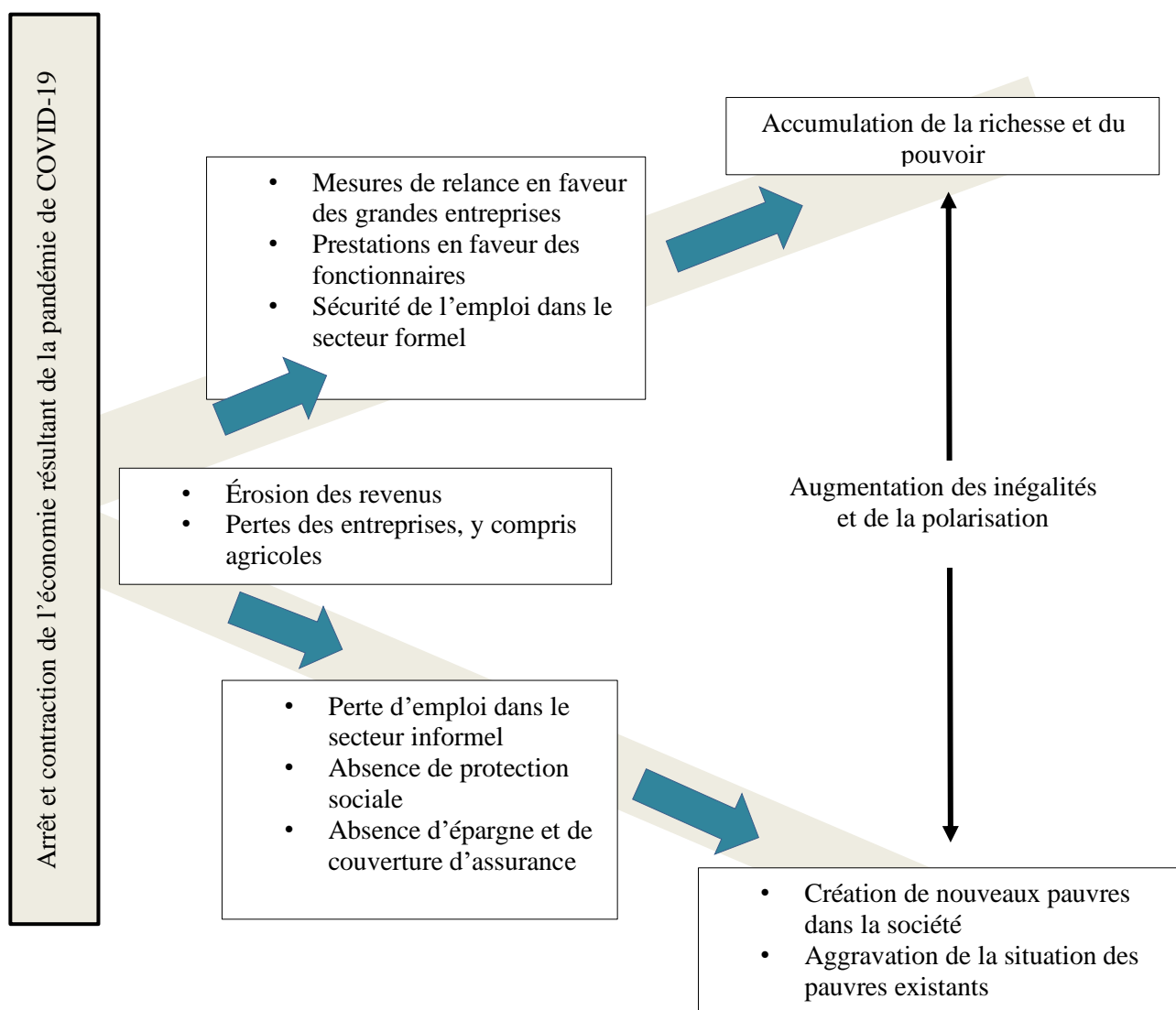
Figure I
Processus de paupérisation



Source : adapté de Rashed Al Mahmud Titumir, «Class, power and inequality in Bangladesh », dans *COVID-19 and Bangladesh: Response, Rights and Resilience*, Rashed Al Mahmud Titumir, Nichole Georgeou et Anis Chowdhury, dir. (Dhaka, University Press, à paraître).

32. Plusieurs facteurs pourraient contribuer à la polarisation et à une reprise en forme de K, notamment les répercussions des politiques sur les inégalités verticales (d'un individu ou d'un ménage à l'autre) et les inégalités horizontales systémiques (d'un groupe de population à l'autre). Par exemple, dans de nombreux pays de la région, certains élèves ou étudiants n'ont toujours pas accès aux dispositifs numériques d'apprentissage à distance programmés et diffusés. Les incidences différenciées de chocs covariables multiples et simultanés, à savoir une pandémie mondiale, l'arrêt des activités économiques et les phénomènes météorologiques extrêmes, peuvent accélérer la polarisation entre les différentes catégories de la population (voir figure II).

Figure II
Processus de polarisation



Source : Rashed Al Mahmud Titumir, « Which recovery path may we pursue ? », New Age, 15 octobre 2020.

Abréviation : COVID-19 : maladie à coronavirus.

33. Le processus de paupérisation va probablement s'accélérer en raison des catastrophes naturelles et des phénomènes météorologiques extrêmes, qui, en pleine pandémie, ont mis à terre et dans un état d'abattement de nombreuses communautés. Or, des politiques d'inclusion bien conçues en faveur des pauvres peuvent activement limiter les effets de cette paupérisation et de cette polarisation.

B. Principales caractéristiques des politiques d'inclusion visant à ne laisser personne de côté

34. Les gouvernements doivent préserver les moyens de subsistance pour faire en sorte que les récessions dues à la COVID-19 ne se transforment pas en dépressions de longue durée. Les politiques de maintien des revenus doivent venir en aide aux personnes qui ont perdu leurs moyens de subsistance. Les paiements numériques et les services essentiels en ligne, tels que la télémédecine, ainsi que les entreprises en ligne se sont avérés utiles en tant que moyens alternatifs de génération de revenus.

35. La pandémie est l'occasion d'investir dans des systèmes de protection sociale qui assurent durablement la sécurité des revenus et rendent les populations plus résilientes aux chocs futurs. La protection sociale universelle est un facteur essentiel pour venir en aide efficacement à ceux qui en ont besoin au moment où ils en ont le plus besoin. Le passage au numérique des systèmes de protection sociale peut empêcher les fuites de données et aider les gouvernements à fournir des services de protection sociale de manière plus ciblée et plus efficace, mais il convient aussi de se pencher en particulier sur le sort des populations qui n'ont pas accès aux réseaux numériques.

36. Dans les circonstances créées par la pandémie, il faut mettre en place des mesures de protection sociale hors du commun pour venir en aide aux entreprises et aux travailleurs. Une approche novatrice que pourraient adopter les gouvernements serait de financer en dernier recours les propriétaires d'entreprises dont les activités sont interrompues ou au ralenti pour qu'ils puissent continuer de rémunérer leurs travailleurs plutôt que de les licencier et régler les factures incontournables afin d'éviter la faillite. Ces programmes peuvent être d'un coût abordable s'ils viennent compléter des mesures efficaces destinées à contenir la contagion et, l'un dans l'autre, favorisent une reprise rapide et une relance de l'activité économique.

37. Les entreprises étant préoccupées par le manque de visibilité économique, et les vulnérabilités de l'économie associées à la pandémie perdurant, les investissements et la reprise pourraient s'en trouver retardés ; les dépenses et les garanties publiques sont nécessaires pour rompre le cercle vicieux. Les prêts conditionnels fondés sur le revenu se sont révélés utiles pour stimuler les dépenses de consommation et les investissements avisés des entreprises, tels que l'investissement dans les énergies renouvelables. La pandémie offre également aux gouvernements l'occasion de réorienter leurs stratégies d'investissement vers des secteurs verts et durables et de se détourner des industries polluantes.

38. L'égalité des chances sur le plan de l'éducation est déterminante si l'on veut remédier aux disparités intergénérationnelles. Il est donc primordial de disposer d'un accès fiable à Internet, à un coût abordable, notamment pour ce qui est des enfants vivant dans des zones rurales ou dans un foyer à faibles revenus. Pendant la pandémie, les autorités ont eu recours aux chaînes de télévision publiques, aux programmes radiophoniques et aux téléphones mobiles pour offrir des possibilités d'apprentissage gratuites.

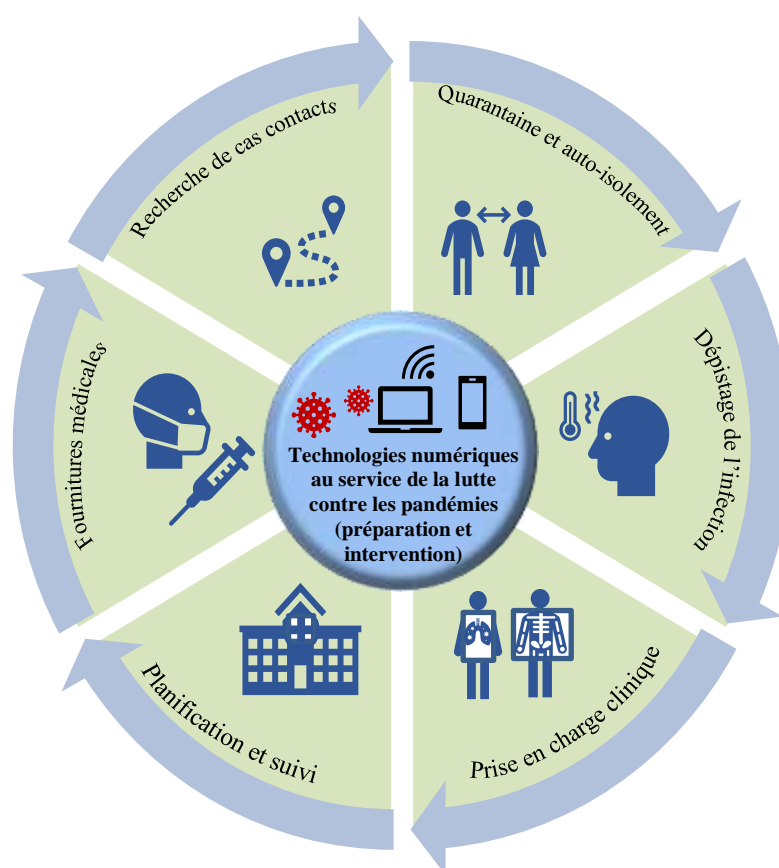
IV. Les services financiers numériques et les technologies financières sont des facteurs clefs d'une reprise inclusive et résiliente

A. Les technologies numériques sont primordiales pour se préparer aux pandémies et y faire face

39. La pandémie a révélé l'importance des TIC et des technologies numériques. Les télécommunications, les réseaux et la connectivité se sont avérés plus cruciaux que jamais. Beaucoup de personnes étant confinées chez elles, l'économie en est venue à dépendre de ces technologies. Outre la fourniture d'informations capitales, les technologies numériques ont joué un rôle essentiel dans le suivi, la coordination et la gestion de la crise, par exemple en fournissant les outils nécessaires à la recherche des cas contacts, à la mobilisation sociale et à la mise en œuvre des mesures d'aide. Le recours au numérique est donc un élément déterminant pour construire un monde résilient aux pandémies et combler les lacunes des systèmes de santé et de protection sociale ainsi que pour la bonne gouvernance, comme cela est souligné dans le Plan d'action de coopération numérique adopté par le Secrétaire général.

40. Même avant la survenue de la COVID-19, les technologies numériques transformaient déjà la façon dont les gens travaillent, socialisent et créent de la valeur économique. La pandémie a accéléré la numérisation des économies en déclenchant une demande sans précédent de gouvernance et de plateformes numériques pour fournir des technologies dans le domaine de la santé et échanger des solutions efficaces telles que le dépistage, le suivi, la hiérarchisation de l'utilisation et de l'affectation des ressources et la conception de réponses ciblées. Les plateformes de commerce électronique et les solutions de paiement numérique ont permis à de nombreuses entreprises, non seulement de survivre, mais aussi de prospérer en réorientant leurs activités vers des plateformes en ligne. L'apprentissage en ligne a permis aux étudiants de poursuivre leurs études pendant les périodes de confinement. On trouvera à la figure III un résumé des applications de la technologie numérique utilisées pour se préparer aux pandémies et y faire face.

Figure III
Applications de la technologie numérique utilisées pour se préparer aux pandémies et y faire face



Source : adapté de Sera Whitelaw *et al.*, « Applications of digital technology in COVID-19 pandemic planning and response », *The Lancet Digital Health*, vol. 2, numéro 8 (1^{er} août 2020).

41. Les États membres qui ont maintenu un faible taux de mortalité de la COVID-19 par habitant semblent avoir des stratégies en commun, notamment une surveillance précoce, le dépistage, la recherche des cas contacts et des mesures de quarantaine strictes. Pour réussir à atteindre le degré de coordination et de gestion des données requis pour une mise en œuvre efficace de ces stratégies, les gouvernements ont été amenés à adopter et à intégrer les technologies numériques dans les politiques et les interventions sanitaires.

42. Le recours aux techniques numériques est un élément capital de l'édification d'un monde résilient aux pandémies. Les leçons tirées de l'utilisation des technologies numériques pendant la pandémie de COVID-19 seront utiles pour promouvoir plus avant l'utilisation de ces techniques en tant que partie intégrante des stratégies de reconstruction. Outre la nécessité de disposer de cadres réglementaires appropriés, la transformation numérique nécessiterait une amélioration de la connectivité dans ce domaine grâce à des investissements efficaces dans l'écosystème numérique et l'infrastructure à large bande pour un accès inclusif, abordable, fiable et rapide à Internet.

B. La finance numérique est une composante essentielle de la reconstruction et de la résilience

43. Dans son rapport final, intitulé *People's Money: Harnessing Digitalization to Finance a Sustainable Future* (L'argent du citoyen : exploiter la numérisation pour financer un avenir durable), l'Équipe spéciale du Secrétaire général chargée de la question du financement numérique des objectifs de développement durable a souligné que s'offrait là une occasion sans précédent d'accélérer et d'étendre l'impact transformateur de la numérisation pour financer les objectifs de développement durable. Les services financiers auxquels on accède et qui sont fournis par des moyens numériques, notamment les appareils mobiles, intègrent des instruments reconnus (par exemple, les cartes de débit et de crédit) ainsi que de nouvelles solutions fondées sur l'informatique en nuage, les plateformes numériques et les technologies de registre distribué, qui englobent les paiements par téléphone mobile, les cryptoactifs et les applications pair à pair. Ces nouvelles solutions numériques sont communément qualifiées de technologies financières (« fintech »).

44. La pandémie de COVID-19 a démontré combien il est primordial d'être financièrement inclusif et d'aider les ménages et les entreprises à se maintenir à flot en veillant à ce qu'elles aient accès à un compte de base leur permettant, à tout le moins, d'envoyer et de recevoir des paiements, afin de leur apporter un soutien à point nommé et indispensable. Elle a également montré que les autorités chargées de la réglementation et les gouvernements peuvent agir plus rapidement et opérer des changements plus importants à cet égard afin de lutter contre l'exclusion financière dans son ensemble. Les bouleversements engendrés par les technologies financières ont exercé une pression supplémentaire sur le secteur bancaire pour qu'il améliore ses services financiers.

45. Lorsque les gouvernements ont cherché à faire des transferts de fonds aux particuliers pour atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19, les pays dotés d'écosystèmes avancés de paiement des administrations aux particuliers avaient déjà des systèmes en place pour exécuter les transferts. Une aide financière immédiate peut être salvatrice pour les millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Le recours au numérique pour effectuer des virements de l'administration aux particuliers peut permettre de développer des programmes de protection sociale à faible coût et de faciliter l'accès des communautés isolées à des ressources financières. Au Kazakhstan, par exemple, il est possible de transférer le montant des prestations sociales via les moyens de communication numériques. Les bénéficiaires qui n'ont pas de compte bancaire, peuvent se voir transférer des fonds au moyen de leur numéro de téléphone mobile. Cependant, les communautés « du dernier kilomètre » se heurtent souvent à des difficultés supplémentaires, notamment en ce qui concerne l'accès à l'énergie et aux services numériques. Il est essentiel que les gouvernements veillent à ce qu'une attention particulière soit accordée aux personnes et aux entreprises du dernier kilomètre afin qu'elles ne soient pas laissées de côté. Une des options à cet égard consiste à nommer des agents, prestataires de services en

matière d'argent mobile, en tant que travailleurs essentiels, et à les former pour qu'ils puissent trouver de nouveaux clients aptes à bénéficier de ce mode de paiement des administrations.

46. Les virements et le commerce en ligne ont aidé de nombreuses entreprises, en particulier les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, à survivre pendant les périodes de confinement. Contraintes de rester à domicile, de nombreuses personnes ont opté pour des solutions de services bancaires à distance. L'utilisation de moyens de paiement électroniques pour le versement des salaires, des pensions, les remboursements d'impôts et autres paiements des administrations aux particuliers en Inde et le paiement des salaires par voie numérique au Bangladesh et aux Philippines, ont montré que le recours aux techniques numériques pour le paiement des salaires et autres transferts publics est également plus rentable. D'après la publication de la Banque mondiale intitulée *The Global Findex Database 2017: Measuring Financial Inclusion and the Fintech Revolution*, même avant la pandémie, en 2017, environ 16 % des individus recevaient déjà des paiements ou des virements des administrations publiques sous forme numérique. Les méthodes de paiement numérique sont également de plus en plus utilisées pour les paiements des administrations aux entreprises.

47. Faire des femmes les bénéficiaires par défaut des transferts directs de fonds peut avoir des effets positifs pour l'ensemble du ménage, comme l'expérience l'a montré en Indonésie. Les paiements directs ouvrent la voie à l'épargne, au crédit et à d'autres services financiers. Par ailleurs, un contrôle accru des ressources du ménage par les femmes influe sur les dépenses d'une façon qui profite aux enfants, en améliorant leurs chances de survie, leur santé et leurs résultats scolaires, et qui, à terme, augmente les perspectives de croissance des pays.

48. La pandémie de COVID-19 a entraîné une hausse spectaculaire des envois de fonds par voie numérique. Par exemple, les transferts numériques d'espèces de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande vers les Fidji et le Samoa pendant la pandémie ont augmenté de 400 %. L'intégration des paiements numériques peut résoudre la question cruciale de la mobilisation des ressources nationales. Elle renforce l'efficacité du système fiscal et permet aux petits épargnants d'avoir accès à une gamme de services financiers, notamment aux comptes d'épargne et aux produits d'assurance.

49. Le développement des technologies financières pourrait donner aux prestataires de services financiers et aux institutions financières non bancaires la capacité de mieux suivre les schémas de dépenses en temps réel et d'en rendre compte aux gouvernements sur la base d'indicateurs définis par les banques centrales. Ainsi, les gouvernements seraient en mesure de repérer les secteurs qui subissent la plus forte contraction des dépenses et de cibler leur aide en conséquence. Les données granulaires sur les paiements, qui permettent aux gouvernements de voir non seulement les valeurs transactionnelles, mais aussi la ventilation des volumes et des prix des transactions dans divers secteurs, pourraient également les aider à déceler rapidement les goulets d'étranglement de la production. La collecte et la divulgation de ces données dépendraient toutefois des législations nationales régissant la protection de l'information et de la vie privée.

50. En résumé, les services financiers numériques et les technologies financières peuvent favoriser une croissance et une résilience inclusives. Ils apportent une valeur ajoutée en période de crise, les pouvoirs publics cherchant à débloquer des fonds en faveur de ceux qui en ont besoin, de façon rapide et efficace, et de nombreux ménages et entreprises cherchant à accéder rapidement

aux paiements et aux financements en ligne. Cependant, le numérique comporte également des risques liés à la technologie et à l'utilisation. Les risques liés à la technologie ont notamment trait à la cybersécurité (pourriels, logiciels malveillants, piratage, violation des droits de propriété numérique, etc.). Parmi les risques non technologiques on peut citer le vol en ligne, le cyberharcèlement, l'aide à la perpétration de crimes, les fuites de données et les violations de la vie privée. Le passage au numérique des services financiers peut présenter des risques pour la stabilité et l'intégrité du système financier, notamment les cyberattaques, la fraude et le blanchiment d'argent.

51. Par conséquent, les États membres qui cherchent à promouvoir les services financiers numériques doivent satisfaire à des conditions préalables importantes pour assurer une transition en douceur vers l'utilisation de tels services. Il s'agit notamment de conditions telles que la mise en place d'une infrastructure numérique adéquate et de prescriptions légales et réglementaires pour faire face aux risques associés à la cybersécurité et au blanchiment d'argent ; la prévention des comportements anticoncurrentiels et des tendances monopolistiques des grandes plateformes numériques, et la garantie de la protection de la vie privée des consommateurs tout en favorisant la collecte, le traitement et l'échange efficaces et sûrs des données. Les mesures incitatives à l'adoption au niveau local d'un système national d'identification et l'existence d'un tel système peuvent également faciliter la progression des services financiers numériques.

52. Une mise en œuvre plus large des services financiers numériques au niveau régional nécessite l'harmonisation entre les États membres de leurs cadres juridiques et réglementaires, ainsi que l'adoption d'un cadre commun pour l'échange d'informations. Alors que les gouvernements des pays en développement s'efforcent de recouvrer les gains perdus lors de la contraction de l'économie induite par la COVID-19, ceux des pays développés de la région doivent étendre leur coopération et fournir une assistance financière et technique pour accroître les investissements dans les technologies innovantes et les mégadonnées et améliorer l'aptitude des citoyens à se servir des outils numériques. La coopération régionale et les partenariats entre les gouvernements, les organisations régionales et le secteur privé sont nécessaires pour assurer la transformation numérique de l'ensemble de la société pour le bien-être et la sécurité de tout un chacun.

V. La coopération régionale à l'ère de l'après-COVID-19

A. Risque d'une reprise régionale en forme de K

53. La pandémie de COVID-19 peut entraîner des disparités croissantes entre les pays de la région de plusieurs manières. Les économies de la région n'ont pas subi le choc de la pandémie de manière égale. L'état de préparation d'un pays, son niveau d'investissement dans les ressources humaines et la résilience de l'économie, ainsi que les capacités de l'État à réagir par des mesures d'aide et de relance sont autant de facteurs qui déterminent l'ampleur du choc.

54. Les systèmes d'éducation, de soins de santé et de protection sociale sont insuffisants dans de nombreux pays en développement de la région Asie-Pacifique, en particulier dans les pays les moins avancés. En moyenne, les habitants de ces pays ont un faible niveau d'éducation, moins de qualifications et sont plus susceptibles d'être employés dans le secteur informel ou d'occuper des emplois précaires.

55. Les pays de la région diffèrent également beaucoup sur les plans de l'accès au vaccin contre la COVID-19 et des moyens de l'administrer. De nombreux pays de la région Asie-Pacifique pourraient n'obtenir le vaccin que vers le milieu ou la fin de l'année 2021. Il est à craindre que l'accès aux vaccins dans la région soit inéquitable, et dépende du niveau de développement et de revenus des pays.

56. La montée du protectionnisme et l'augmentation des tensions commerciales pourraient aggraver encore davantage les difficultés que doivent surmonter les pays en développement de la région. Il n'est pas non plus impossible que ces derniers voient diminuer encore les apports de ressources provenant des partenaires de développement, qui subissent déjà une pression budgétaire considérable pour faire face à la crise. Les échanges commerciaux et l'aide publique au développement sont en baisse. Dans un contexte d'incertitude accrue, les perspectives en matière d'investissements étrangers directs sont sombres. Les pays producteurs de matières premières de la région doivent également faire face à une diminution des prix.

57. Par conséquent, une coopération régionale plus étroite sera primordiale pour empêcher l'augmentation des disparités ou une reprise en forme de K d'un pays à l'autre. Aucun pays ne peut obtenir et conserver l'immunité si un quelconque autre pays est laissé de côté dans le processus de vaccination. La coopération et la coordination régionales seront elles aussi primordiales si l'on veut que les flux de voyageurs, d'échanges commerciaux, de travailleurs migrants et d'investissements reprennent, et si l'on veut renforcer la résilience aux chocs futurs et accélérer le passage au numérique des économies de manière sûre et inclusive.

B. La coopération régionale au service de la reprise et de la résilience

58. En Asie et dans le Pacifique, le régionalisme a été une force fondamentale. Le commerce régional, les investissements et les flux technologiques ont stimulé une croissance et un développement économiques rapides pendant des décennies. L'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information de la CESAP est un exemple manifeste de coopération régionale associant le secteur privé, les gouvernements, des organismes internationaux, des organisations non-gouvernementales, des instituts de recherche et des institutions financières régionales ou internationales. De même, le Partenariat économique global régional, récemment conclu, accorde une attention particulière au développement et à l'expansion du commerce électronique entre ses membres, conscient de l'importance du passage au numérique pour le commerce national et régional.

59. Bien que les autorités nationales, mues par la nécessité d'intervenir, se soient efforcées de prendre des mesures expérimentales correctives et de tous ordres et de mettre en place les mécanismes assortis, dans toute la région, les actions régionales globales pour faire face à la COVID-19 ont été timorées, et ce, malgré la mise à jour par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) de sa stratégie générale d'accélération de la transformation numérique inclusive pour lutter contre les répercussions de la COVID-19, la création par l'Association sud-asiatique de coopération régionale de son Fonds d'urgence pour la COVID-19 ou encore la tenue de forums de haut niveau dans les sous-régions du Pacifique et de l'Asie centrale. Il importe donc de prendre d'autres mesures pour assurer une reprise solide, dont bénéficieront tous les pays et toutes les populations, qui donne un nouvel élan à la réalisation des objectifs de développement durable. Il faudrait, en particulier, tirer parti de la coopération régionale pour harmoniser les mesures de relance avec le Programme 2030.

60. Pour ce qui est de reconstruire en mieux, le défi pour le régionalisme est triple : aider les États membres à rouvrir leurs économies les uns aux autres en toute sécurité, et ainsi relancer les voyages, le commerce et les chaînes d'approvisionnement ; aider les États membres, notamment ceux qui se trouvent dans des situations particulières, à saisir les occasions de promouvoir le développement durable et de s'attaquer aux changements climatiques dans le cadre de la reprise, et aider les États membres à relancer leurs économies grâce à la connectivité numérique transfrontière et à l'accès aux financements et aux investissements régionaux et à concevoir de nouvelles formes de coopération pour réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience aux chocs futurs.

61. Les mécanismes de coopération régionale existants peuvent jouer un rôle déterminant dans le renforcement des engagements nationaux à atteindre les objectifs de développement durable. Dans la région Asie-Pacifique, une attention particulière est accordée à la promotion de la collaboration entre les organisations intergouvernementales sous-régionales, par exemple l'ASEAN, l'Association sud-asiatique de coopération régionale, le Forum des îles du Pacifique, l'Organisation de coopération de Shanghai et le Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale.

1. Réouverture de la région Asie-Pacifique

62. Un des premiers enjeux consiste à amorcer une reprise économique solide dans toute la région en aidant les États membres à sortir du confinement en toute sécurité. Dans le cadre d'une approche régionale, il faudra harmoniser et renforcer les mesures vitales de prévention tout en levant progressivement les autres mesures de confinement, et ce, afin de rétablir l'activité transfrontière et de stimuler les flux commerciaux et financiers.

63. Les États pourraient adopter un cadre politique commun pour faciliter les mesures d'intervention collectives, tout en reconnaissant que les mesures nationales doivent tenir compte de la situation et des besoins de chaque pays. Par exemple, la pénurie régionale de fournitures médicales et de masques et d'équipements de protection a été largement surmontée, mais les prestations dans le domaine des services de santé sont inégales d'un pays à l'autre. Les expériences réussies en matière de dépistage de la COVID-19 et de recherche des cas contacts pourraient être plus largement appliquées dans la région grâce à un cadre politique commun.

64. À mesure que les vaccins deviennent disponibles, les États membres doivent résister au nationalisme, en comprenant que la pandémie est une crise mondiale qui exige des interventions au niveau mondial et que l'absence de concertation collective pour les mesures prises au départ a accéléré la transformation d'une crise sanitaire en crise économique. Le suivi de directives pour des procédures sûres de répartition et de vaccination peut permettre aux gouvernements de mettre en place des centres de vaccination agréés, conformes à la réglementation de l'OMS, pour délivrer des certificats internationaux de vaccination.

65. Alors que les États membres lèvent certains des obstacles au commerce mis en place au début de l'épidémie, un cadre politique collectif relatif aux voyages pourrait définir des mesures de précaution coordonnées à appliquer aux frontières (par exemple, dépistage de la COVID-19 avant d'embarquer, présentation d'un certificat de dépistage du virus au résultat négatif ou d'un certificat de vaccination), grâce auxquelles les personnes pourraient circuler sans risque et sans avoir à se soumettre à de longues périodes de quarantaine.

2. Appui en faveur d'une relance durable des économies nationales

66. Les gouvernements ont mis en place des mesures visant à aider les ménages et les entreprises à faire face aux pertes de revenus, au chômage et à l'inactivité économique. Ces filets de sécurité d'urgence mettent à rude épreuve les budgets publics, les réserves de change et la capacité de service de la dette. Il existe toutefois dans la région Asie-Pacifique nombre de ressources et d'instruments financiers qui pourraient en principe être déployés pour atténuer les problèmes de liquidité et de budget. Par ailleurs, quelques États membres ont créé des fonds d'intervention pour la COVID-19 qui regroupent des dons privés, des ressources publiques et des financements extérieurs, et il serait possible de reproduire de tels systèmes plus largement dans la région.

67. Dans les pays où les services sont peu développés, il convient de relever leur niveau en adoptant des politiques visant à renforcer les systèmes de soins de santé. C'est d'autant plus pertinent dans la région Asie-Pacifique que plus de 40 % de la population n'a pas accès aux soins de santé. Les mécanismes régionaux d'intervention sanitaire devraient appuyer les mesures prises au niveau des pays en vue de renforcer l'accès aux services de santé de base et leur disponibilité et de développer la couverture universelle des soins de santé primaires.

68. Les conséquences de la COVID-19 continueront de se faire sentir même après que la maladie aura perdu de son intensité, en raison des perturbations des services sociaux, de la perte des moyens de subsistance et de l'augmentation de la pauvreté qu'elle aura provoquées. La région Asie-Pacifique est mal préparée, eu égard au fait que plus de 60 % de la population n'a pas accès à un régime de protection sociale. C'est pourquoi les mesures d'urgence doivent être renforcées pour inclure les personnes qui passent entre les mailles du filet de protection sociale. Il est également possible de donner des moyens d'action aux personnes vulnérables grâce à des transferts de fonds et à des programmes d'auto-assistance, ainsi que dans le cadre d'initiatives de travaux publics communautaires visant à construire des infrastructures locales. La coopération régionale devrait encourager les efforts des pays visant à protéger les personnes les plus touchées par la pandémie et à leur donner des moyens d'action.

69. Si la plupart des gouvernements ont apporté un soutien aux entreprises, en leur accordant, dans certains cas, une priorité plus élevée qu'à la santé et à la protection sociale, il est possible d'accroître encore les financements publics par des financements privés intérieurs et extérieurs dans un plus large éventail de domaines prioritaires. Une relance budgétaire renforcée devrait inciter les investisseurs à avoir un comportement responsable, favoriser les investissements productifs et responsables, améliorer la résilience, accélérer la transition vers une économie à faible émission de carbone et soutenir les mesures d'atténuation des effets des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci.

70. Les plans de relance devraient faciliter l'investissement public dans la décarbonisation de l'économie et donner la priorité aux activités et aux projets les plus efficaces et les plus écologiques. Il importe de ne pas soutenir les projets et les activités qui ont des effets dommageables, afin de ne pas enfermer l'économie dans un système d'industries et d'activités nocives.

3. Le numérique au service de la résilience et de l'inclusion

71. Le recours au numérique est une des caractéristiques communes des mesures prises pour faire face à la COVID-19, les outils électroniques innovants permettant d'atténuer les difficultés dues aux confinements. Si l'essor de la transition numérique a, dans une large mesure, été dicté par la nécessité plutôt que par la politique, la coopération régionale sur le plan des politiques est

essentielle, car le plein potentiel du recours au numérique dépend de l'infrastructure physique, des protocoles de connectivité transfrontière et de l'accès à des appareils et services numériques qui soient d'un coût abordable pour tout un chacun. Ces obstacles, bien que difficiles, ne sont pas insurmontables, comme en témoignent l'expansion rapide et la couverture désormais quasi universelle de la connectivité mobile. Il faut se saisir de l'occasion pour mettre en place une coopération régionale dans le domaine de la finance numérique².

72. Au niveau régional, une mise en œuvre plus large des systèmes financiers numériques pourrait grandement faciliter la collaboration sur des questions essentielles pour la région : le commerce, les flux financiers illicites, le financement du terrorisme, la traite des êtres humains et le coût élevé des envois de fonds qui est un fléau pour de nombreux pays. Une meilleure interopérabilité et harmonisation des normes dans le domaine de la finance numérique dans toute la région permettra d'améliorer les transferts de fonds et d'en réduire le coût. L'amélioration de la connectivité numérique offrirait aux activités économiques régionales de meilleures opportunités. Le commerce électronique est l'un des domaines clés qui justifie l'adoption d'une norme régionale commune en matière de législation si l'on veut favoriser une expansion plus rapide et faciliter les opérations des entreprises en Asie et dans le Pacifique.

73. Les principales difficultés à surmonter concernent, en règle générale, le stockage et la sécurité des données, les différences de législation relative aux instruments numériques et le manque de savoir-faire technique et d'investissements publics. De nombreuses applications utilisent des données qui sont stockées à distance sur plusieurs territoires, ce qui nécessite un flux de données transfrontière, et des différences importantes dans les lois nationales de protection des données peuvent entraver ce flux.

74. Certaines différences réglementaires entre pays ne peuvent être éradiquées ; elles sont nécessaires et appropriées parce que les nations souveraines ont des valeurs et des priorités stratégiques différentes. Toutefois, pour instaurer la confiance entre nations et permettre aux entreprises de participer pleinement à l'économie internationale des données, il faut nécessairement disposer de cadres politiques compatibles capables de tenir compte des prescriptions des autres pays et de créer des mécanismes visant à réduire les lourdeurs réglementaires.

75. Comme indiqué précédemment, la transition numérique et les services financiers numériques ne sont pas exempts d'obstacles et de risques. L'Équipe spéciale du Secrétaire général chargée du financement numérique des objectifs de développement durable a souligné que, pour exploiter la puissance du numérique et des services financiers numériques, les réglementations et les normes correspondantes devaient garantir que les objectifs de développement durable président à la gouvernance d'une nouvelle génération de plateformes mondiales de financement numérique avec des retombées au-delà des frontières, susceptibles d'avoir un impact hors du commun en faveur des pays en développement. Cela nécessite une approche inclusive des processus de définition des règles et d'élaboration des normes ainsi que de la gouvernance des plateformes, car le numérique offre la possibilité d'accroître les rendements d'échelle. Plusieurs plateformes ont pour mandat de faire participer les organismes mondiaux de normalisation au nom des pays en développement et il convient d'en tirer parti.

² Équipe spéciale du Secrétaire général chargée de la question du financement numérique des objectifs de développement durable, *People's Money: Harnessing Digitalization to Finance a Sustainable Future* (2020).

VI. Conclusions et recommandations

76. La pandémie de COVID-19 fait payer un lourd tribut aux pays de la région Asie-Pacifique et menace de réduire à néant les progrès accomplis dans le cadre du Programme 2030. Elle a fait ressortir les difficultés profondes en matière de développement auxquelles les pays se heurtent et a mis en évidence leurs vulnérabilités économiques, sociales et environnementales. La pandémie a également mis en évidence des différences importantes entre États membres en ce qui concerne leur capacité à faire face à ses conséquences, mettant au jour l'importance d'une coopération plus étroite entre gouvernements pour surmonter les difficultés et réduire les écarts de développement, et ce, afin d'éviter une reprise en forme de K.

77. Dans l'immédiat, les États membres doivent relever le défi de sortir du confinement sans risques. Il s'en suivra une reprise des voyages et des échanges commerciaux et une relance des chaînes d'approvisionnement moyennant la mise en œuvre d'un cadre politique commun qui tienne compte de la situation de chaque pays. Pour une reprise durable à long terme, les États membres pourraient se soutenir réciproquement en mobilisant les vastes ressources publiques et privées disponibles dans la région et collaborer au renforcement des normes sociales et environnementales. En outre, pour réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience aux chocs futurs, les États membres pourraient relancer les économies en collaborant au renforcement de la transformation numérique et à l'utilisation des systèmes financiers numériques.

78. Le Forum Asie-Pacifique pour le développement durable est la plateforme régionale multipartite la plus inclusive pour débattre des défis régionaux liés à l'accélération de la mise en œuvre du Programme 2030 et des solutions possibles pour empêcher les disparités au sein des pays et entre eux de s'accroître. Les plateformes régionales permettent aux États membres de partager leurs expériences et leurs meilleures pratiques et d'apprendre les uns des autres. Une confiance et une interaction accrues se traduiront par des avantages plus importants pour l'ensemble des États membres. Les efforts déployés pour élaborer des politiques, mettre en œuvre des plans, suivre les progrès et mesurer les performances deviennent plus faciles à gérer et plus simples à mettre en œuvre lorsque les États membres interagissent plus fréquemment et de manière plus concrète les uns avec les autres.

79. Les États membres, les principaux groupes et les autres parties prenantes sont invités à :

a) Examiner le présent document en vue d'échanger les points de vue entre pays et parties prenantes sur les questions soulevées et les meilleures pratiques pour ce qui est de reconstruire en mieux grâce à la coopération régionale afin de prévenir les disparités croissantes d'un pays à l'autre à l'ère de l'après-COVID-19 ;

b) Examiner les possibilités de coopération régionale à l'appui des efforts visant à construire une région Asie-Pacifique inclusive à l'ère de l'après-COVID-19, en respectant le principe fondamental de ne laisser aucun pays de côté.
